

Votants : 89 Convocation du Conseil de Communauté : le 6 décembre 2013 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 17 décembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2013

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION- HABITAT PLH 2010-2015 - DISPOSITIF "HABITER MIEUX" : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS "MODESTES" POUR LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE DANS LES LOGEMENTS PRIVES

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Nicole DAVID à Olivier MARIE, Maryvonne ARDOUIN à Chantal BARRE, Blanche BAMANA à Jean-Louis SIMON, Pilar BAUDIN à Jacques TAPIN, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Elsie COLAS à Geneviève GAILLARD, Annie COUTUREAU à Hüseyin YILDIZ, Didier DAVID à Alain PARROT, Jean-Pierre GAILLARD à Annick DEFAYE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Gérard ZABATTA, Anita JAGOUEX à Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Aurélien MANSART à Michel GENDREAU, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORESTEL, Francis THIBAUDAULT à Serge MORIN

<u>Titulaires absents suppléés :</u>

Gérard LABORDERIE par Daniel DULLIN

Titulaires absents:

Gérard GIBAULT

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Nicole DAVID, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Alain BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Germain MEHL, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Frédérico PASTOR, Alain PIVETEAU, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Francis THIBAUDAULT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131216-C09-12-2013-DE Date de télétransmission : 19/12/2013 Date de réception préfecture : 19/12/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 DECEMBRE 2013

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION –
HABITAT PLH 2010-2015 - DISPOSITIF "HABITER MIEUX" : ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS "MODESTES" POUR LA
LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE DANS LES LOGEMENTS
PRIVES

Monsieur Christian BREMAUD, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son nouveau PLH pour la période 2010-2015.

Il comprend cinq grandes orientations, dont une concernant l'amélioration du parc existant. Parmi les différentes actions inscrites au titre de cette dernière, la fiche-action 2 pour la valorisation du parc privé a pour objectifs :

- D'améliorer la qualité du parc de résidences principales par la lutte contre le logement indigne, insalubre et la précarité énergétique,
- De tendre vers une diminution du coût des charges pour les ménages.

Par délibération du 27 juin 2011, la CAN a décidé de s'appuyer sur le dispositif national intitulé " Habiter mieux " afin d'atteindre ces objectifs et de mettre en œuvre cette action.

Ainsi, dans le Protocole Territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés signé le 23 août 2011 pour trois ans (soit jusqu'au 31 décembre 2013), avec l'Etat et l'Anah (Agence Nationale pour l'habitat), la CAN s'engage à coordonner ses actions avec l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires du CLE (Contrat Local d'Engagement), dont le Conseil Général des Deux-Sèvres, pour répondre aux objectifs suivants :

- Identifier et accompagner les ménages de la CAN à réaliser les travaux prioritaires leur permettant d'obtenir une amélioration d'au moins 25% kWh de la performance énergétique du logement, leur ouvrant droit notamment, aux aides de l'Anah et à l'ASE (Aide de Solidarité Ecologique) de l'Etat,
- Aider 90 propriétaires occupants relevant de la catégorie « modeste » de l'Anah sur la durée du Protocole Territorial (hors périmètre de l'OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « Renouvellement Urbain » du centre-ville de Niort),
- Accorder à ces propriétaires occupants une aide aux travaux de rénovation thermique de 500 € par ménage bénéficiant du programme,
- Réserver une enveloppe de 45 000 € pour cette action pour la durée du Protocole Territorial.

Suffaction in the state of the control of the cont

20 Date de télétransmission : 19/12/2013 Date de réception préfecture : 19/12/2013 Après étude et instruction des dossiers de demandes de subvention, il est proposé d'attribuer aux bénéficiaires les aides financières respectives suivantes :

Demandeurs	Adresses des travaux	Mandataire	Travaux	Subvention CAN
Logement 1	9, rue Rouget - SANSAIS	-	12 967 € HT	500 €
Logement 2	25, rue du Paradis FRONTENAY ROHAN- ROHAN	-	14 457 € HT	500 €
TOTAUX	-	-	27 424 € HT	1 000 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2013

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider les engagements financiers de la CAN concernant l'aide à la lutte contre la précarité énergétique dans les logements privés,
- Autoriser le versement des sommes correspondantes aux bénéficiaires sur pièces justificatives de réalisation des travaux,
- Autoriser la Présidence à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 89 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Christian BREMAUD

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131216-C09-12-2013-DE Date de télétransmission : 19/12/2013 Date de réception préfecture : 19/12/2013